

Infos COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE 8 novembre 2018

Résultats des élections

Les élections se sont déroulées le vendredi 12 oct.

Nbre de sièges	9
----------------	---

Inscrits	415	
Votants	183	44,10%
Blancs ou nuls	1	

Exprimés	182
Quotient électoral	20,22

Résultats					
Insc	Vots	Bl/nls	FCPE	APC	
415	183	1	83	99	

--	--

Listes	Voix obtenues		Sièges
	Nombre	%	
FCPE	83	45,60%	4
APC	99	54,40%	5
Total	182	100,00%	9

1	APC	99	54,40%
2	FCPE	83	45,60%
3			

Ce même jour les élections des représentants des élèves ont eu lieu. Ont été élus Anna Coste 34,1% et Antoine Rimassa 35,8%.

Règlement intérieur

Le ministère a décidé de prendre des mesures sur l'utilisation des portables dans les établissements scolaires. Les modalités ont été prévues par la loi du 3 août 2018.

Modification du règlement intérieur de l'école :

Dans l'enceinte de l'établissement, les téléphones portables ou tout objet connecté en possession des élèves doivent être éteints et rangés dans les cartables. Si des élèves sont surpris avec leur téléphone, celui-ci sera confisqué puis remis aux représentants légaux de l'élève.

Caisse coopérative de l'école

Ci-joint le bilan financier de la caisse coopérative. La commission financière s'est réunie en juillet dernier.

Le résultat de l'année est de 6403,80€, le bilan est quant à lui de 8601,53€

Pour l'année passée voici quelques postes budgétaires :

Vente de photos individuelles		+ 1146,30 €
Vente de chocolats		+ 677,38 €
Vente de photos de classes		+ 120,50 €
Kermesse		+ 7999,66 €
Participations volontaires des familles		+ 3752,00 €
Participation USEP	1785,00 €	
Médias Cinéma	1806,55 €	
Spectacle	270,00 €	
Fonctionnement des classes	1588,23 €	

La commission financière 2018-2019 doit être installée :
 Deux élèves représentent les délégués Elèves : Camille Colonna et Gabriel Grégori.
Il faudrait 2 parents :

Point sur la rentrée scolaire

Effectifs de l'école :

Enseignants	Niveaux	Répartitions	Total
PERRINO ECHASSON	CP		19
LEANDRI OTTAVI	CE1-CE2	16 + 10	26
GARAUELLE	CE2-CM1	15 + 12	27
KERICHARD PAOLI	CM1-CM2	10 + 20	30
Total Standard	4 classes		102
FOTI	CP		26
ALFONSI ECHASSON	CE1		27
SUSINI OTTAVI	CE2		24
FACCHINI ECHASSON	CM1		28
BONNAFOUX	CM2		24
Total Bilingue	5 classes		129
	9 classes		331

Travaux :

La classe de CP a été installée dans l'ancienne salle informatique.
 On a caché les traces de vandalisme de la classe de Me Garaudelle.
 Les boîtiers des sorties de secours ont été en partie changés. Il reste tous les boîtiers extérieurs non changés, ils devaient le faire ... Qu'en est-il ?
 La mise en place du réseau informatique a été réalisée et nous sommes en attente de la connexion filaire.
 Suite à l'intervention des parents, les extincteurs ont été remplacés courant septembre.
 Les TNI ont été installés dans les classes pendant les vacances d'automne. On attend les connexions ainsi que les armoires avec les ordinateurs élèves.
 M. Emmanuelli fait un compte rendu chiffré des travaux effectués dans l'école, à savoir environ 50 000 euros investis dans la nouvelle classe de CP et plusieurs travaux en interne qui ont nécessité 31 interventions de la part des services de la mairie.
Reste à effectuer : changer la porte du deuxième étage (cm1/cm2) à chaque pluie la classe est inondée ;
 porte de la classe de Me Leandri côté cour à raboter à nouveau ; fenêtre des toilettes adultes à opacifier ;
 deux extracteurs d'air à remplacer chez Me Garaudelle 2^{ème} étage et Me Bonnafoux étage 0 ;
 En été, de gros travaux sont à prévoir dans la classe de Me Leandri au RDC.
 Le volet de la salle des maîtres est complètement hors d'usage, la salle des maîtres est continuellement « ouverte » ; les huisseries de la salle des maîtres ainsi que du bureau directorial sont à réparer (bois

gonflé, très grande difficulté à ouvrir et fermer ; clôture au fond de la grande cour du haut complètement effondrée ; portillon afin de fermer le jardin pédagogique

Restauration scolaire

La rentrée scolaire de la restauration a été très chaotique. J'ai reçu de nombreuses protestations et récriminations de parents. La FCPE et moi-même avons alerté M. le Maire de la situation dans laquelle se trouvaient certaines familles. Des solutions ont été trouvées. Malheureusement elles auraient pu être anticipées car le conseil d'école de l'an passé avait fait part des problèmes qui allaient se poser. Le passage des enfants hors sec n'est toujours pas résolu, ils continuent de passer par l'arrière de l'école. Une demande d'autorisation doit être faite pour passer côté mer afin de se rendre à la cantine.

Lecture

De la lettre de Me Dalle parent d'élève de cp, qui souligne la dangerosité au niveau du passage protégé devant l'école. Demande de placer des panneaux afin que l'école soit plus « visible », de placer des caméras afin de pouvoir verbaliser les stationnements interdits sur le passage protégé ; demander à bénéficier de 15mn de stationnement gratuit sur le parking de la place Miot ; note de rappel aux parents pour la circulation devant l'école ; sensibiliser les élèves pour rappeler aux parents l'incivilité devant l'école et les retards.

PPMS

L'école a effectué ses exercices d'évacuation. Evacuation incendie le vendredi 28 septembre après la remise en état de la centrale incendie et sûreté intrusion le mardi 23 octobre. Les deux exercices se sont bien déroulés malgré des locaux peu adaptés au dispositif intrusion.

Formation des délégués des élèves

Une formation des délégués des élèves a été organisée à notre demande par l'OCCE Corse du Sud. C'est Martin Wenz qui a assuré cette formation.

Le matin ce sont les titulaires qui ont pu y participer, l'après midi était consacrée aux suppléants.

Contenu :

Jeux de présentation, apprendre à se connaître et se respecter.

Réfléchir à : Je suis délégué, pour quoi faire ?

Débat mouvant sur la posture de délégué.

Débat : Je voudrais pour mon école...

Des pistes ont été soulevées par les élèves :

- Les toilettes
- Continuer le travail de la cour : aménager la cour du haut
- Faire des ventes : chocolats, gâteaux pour alimenter la caisse des délégués

Projets de l'école orientation pour l'année scolaire 2018-2019

- Axe citoyenneté environnement et Médias

Citoyenneté : Place des délégués à l'école

Les délégués élus par les élèves se réunissent régulièrement. Des axes de travail ont été définis suite à la formation. Ils seront présentés par les élèves.

La MGEN, notre partenaire de l'économie sociale et solidaire sur les questions de santé et d'hygiène

devrait accompagner les délégués sur ces sujets. Ils ont été sollicités pour aider les élèves à réfléchir sur les toilettes de l'école. Ils ont rencontré les élèves le 20 au matin lors d'une réunion de travail. Le problème des toilettes est inadmissible. Hygiène, enfants qui refusent d'aller aux toilettes, pas de targette sur les portes...

Citoyenneté et environnement : Travail avec le Syvadec :

Le Syvadec est chargé de nous accompagner sur le tri et le recyclage à l'école. L'école est déjà engagée sur ces questions mais il faut que nous structurions notre démarche auprès des élèves. Le conseil des délégués aura la charge aussi de piloter l'opération. Il faudra aussi des médiateurs du tri au sein des classes.

Citoyenneté et environnement : le jardin et le CPIE

Le CPIE travaille avec l'école sur le jardin potager. L'école réfléchit aussi à la mise en place d'un poulailler pédagogique (en lien avec le Syvadec également).

Citoyenneté et Solidarité :

Les classes vont être amenées à s'intéresser à les actions de solidarités (crayons INSEME, Marie DO, Course action contre la faim, Raid des Gazelles, collectes de crayons...) Ces actions sont importantes.

Axe Médias :

En ce qui concerne les médias, l'école travaille avec le CLEMI (Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information). Le CLEMI intervient dans l'école avec Marie Pierrone.

Les médias permettent de travailler de nombreuses compétences du socle commun. Des compétences disciplinaires au niveau de la pratique de la langue écrite et orale, au niveau des langues vivantes sont aussi à mettre en avant.

Médias : Radio

Nous avons rencontré les responsables de la radio Frequenza Nostra. 99 FM. Elle est située aux Salines. Elle a passé une convention avec l'OCCE Corse du Sud dont nous faisons partie. L'école possède déjà un web radio et le matériel qui va avec. Nous avons décidé 3 créneaux de diffusion pour les émissions scolaires. **8h10 et 18h30** (pour écouter en famille ou sur le chemin de l'école) **13h40** (pour écouter en classe)

Il serait intéressant de travailler sur des émissions en langue Corse ou Anglaise autour d'aspects culturels ou de pratique de langue orale.

Ces petites émissions permettraient de mettre les élèves en situations autour de petits sujets définis à l'avance (Exemple : je peux parler de mes pratiques de loisirs, de ce que je mange, de mes animaux domestiques...). L'idée aussi est d'arriver à une transversalité des filières avec un mélange des enfants du standard et du bilingue. Un événement spécifique avec la radio sera organisé lors de la semaine de la presse à l'école du 18 au 22 mars.

Médias : Journal scolaire

Un journal scolaire, devrait voir le jour au cours de cette année scolaire.

- Axe langues, culture et sport

Mise en place des langues vivantes étrangères, perspectives 2019-2020

Les langues vivantes étrangères sont organisées sur l'école à partir de différentes ressources.

Me Chester, assistante d'Anglais et Me Secondi Intervenante, interviennent sur les classes du CE2 au CM2.

Me Bonnafoux se charge de 45 min d'anglais sur sa classe en complément de Me Chester.

Bonus langue anglaise : Me Flahault se propose avec l'UDAF et la FALEP d'intervenir sur un atelier de pratique orale en langue Anglaise en appui de livres (Lire et Faire Lire). Elle possède tous les diplômes requis. Il s'agit de mettre en place quelques séances de 20 à 30 minutes maximum. L'achat de livres sera financé par l'UDAF.

L'italien sera la langue vivante mise en place pour la rentrée prochaine (2019) sur la filière bilingue. Les enseignants de la filière se retrouveront autour d'un groupe de travail afin d'envisager les progressions, prévoir et trouver les outils adaptés.

Langue et culture Corse

Sur les classes standards, un échange de service a été mis en place entre les enseignants. Me Bonnafoux et Me Foti interviennent sur la classe de CM1/CM2. Les autres classes du standard fonctionnent en autonomie.

Le vendredi 30 novembre, l'école organise la San Andria. Si les CP B travaillent déjà et organisent un événement avec la maternelle ce sera l'occasion d'organiser un temps décloisonnés sur l'école. Les enfants viendront déguisés. Le principe de partage sera mis en avant avec un goûter participatif des élèves. Animation avec les élèves, place de la langue et de la culture Corse à voir au sein des classes (fruits secs, clémentines, gâteaux aux châtaignes...)

Classe de découverte : les CM1 et CM2 Bilingues vont se rendre en avril prochain au centre d'immersion de Bastelica.

Radio : La radio de l'école est également un outil que les classes souhaitent utiliser pour développer et motiver les élèves dans la pratique de la langue orale corse.

Culture

Ateliers de pratiques artistiques : De nombreuses actions culturelles en lien avec les arts et la langue Corse ont été déposées auprès de l'inspection Académique dans le cadre des Ateliers de Pratique Artistiques. Nous attendons les réponses.

Dans le cadre d'une mesure de réparation mis en place à notre demande concernant les jeunes qui avaient dégradés les classes du N2, la PJJ d'Ajaccio organise avec ces jeunes un projet de fresque dans la cage d'escalier au niveau N2. Les élèves de Frédérique seront associés à ce travail.

Ecole et Cinéma : Des classes participent à école et cinéma.

Musée : des classes vont également travailler avec le musée Fesch.

Sport

Des classes sont inscrites à l'USEP. Des cycles de piscine sont également proposés à d'autres classes.

- Axe accompagnement des élèves

Les évaluations nationales

Des évaluations nationales ont été passées pour les CP et les CE1. Les résultats ont été communiqués aux familles. D'autres évaluations pour les CP auront lieu en janvier prochain.

Les A.P.C

Des activités complémentaires sont organisées sur l'école. 5 enseignants participent à leur mise en œuvre. En CP la lecture devra être priorisée. Elles ont lieu le mardi et le vendredi de 11h40 à 12h10.

Diverses actions

Lecture :

Opération 1 livre 1€ :

L'opération de la coopérative 1 livre 1€ avec l'OCCE de la Corse du Sud a bien fonctionné. Il y a eu 650 livres vendus. Les enfants et parents attendent avec impatience cette opération et il est agréable de voir certains enfants choisir un livre et vous donner une pièce. Il y a de leur part une certaine fierté.

Centre de ressources de l'école :

L'ancienne classe va devenir un centre documentaire. Il va falloir vider et organiser l'espace et les rangements de cette salle. Des étagères ont été financées par la ville. Une demande de 1500€ auprès de l'Education nationale dans le cadre d'un crédit académique pour le plan « Bibliothèque d'école » a été effectuée. Des ordinateurs y seront installés (ceux de l'ancienne salle qui fonctionnent encore). Une demande similaire avait été faite auprès de la ville d'Ajaccio Pas de réponse pour le moment.

Nuit de la lecture le vendredi 18 janvier

L'an dernier la journée de la lecture a bien fonctionné. Ce fut un moment aussi très convivial avec les familles dans une période d'exclusion des parents de l'école avec Vigipirate. Les retours ont été très satisfaisants avec un souhait de réitération de l'opération.

Boîtes à livres

L'école travaille avec les élèves à la mise en place des boîtes à livres « Les Livres voyageurs/ I libri giranduloni ». Une boîte sera réservée aux enfants, l'autre aux parents. On réfléchit à positionner celle des parents du côté de la rue. Coin du portail. On souhaiterait l'autorisation de la ville/cette boîte dans un renforcement sur la voie publique. Avec une inauguration le jour de la nuit de la lecture.

Ecriture :

Des classes sont inscrites au projet d'écriture ETAMINE, organisé par l'OCCE. L'objectif est l'écriture de divers ouvrages. Ils seront publiés.

Sciences et Mathématiques :

Résolutions de problèmes : l'école a décidé de travailler sur la résolution de problèmes. Un dispositif a été organisé lors de conseils de cycles. Des classes sont inscrites au dispositif « Kangourou des mathématiques ».

Sciences : La classe de CM1 CM2 travaille avec un chercheur dans le cadre du dispositif « Chercheur à l'école ». Le travail se porte sur les huiles essentielles.

Liaisons GS CP et CM2 collège :

Les CP de l'école travaillent avec les GS de l'école annexe. De nombreux projets entre les classes sont mis en place.

Dans le cadre de la liaison CM2 collège, des actions vont être mis en place. Celles-ci seront définies lors du prochain conseil de cycle 3.

Cabanon :

Suite au déplacement de la salle de classe, le matériel sportif occupe la salle des professeurs. L'école a demandé un cabanon pour le ranger ainsi que le matériel de jardinage. La ville devrait faire l'acquisition

d'une cabane pour l'école livraison possible **Avril 2019**.

Projet d'école 2019-2022:

Après la présentation du Projet Académique, l'école va devoir se pencher sur son futur projet d'école. Divers temps vont être programmés dans le cadre des réunions institutionnelles pour les enseignants. Des groupes de travail, animés par l'OCCE 2A seront mis en place pour les représentants de parents et pour les délégués des élèves.

OCCE de Corse-du-Sud

Le Compte-Rendu Financier (CRF) 2017 - 2018

Coopérative scolaire de l'École Élémentaire Charles Bonafedi, à AJACCIO
(02A-222)

Compte : Banque Populaire n° 56813611770 - Serafini (mutualisé) ; ouvert le 01/09/2016

Compte : CCP n° 00 110 04 Y -

Mandataire : Serge KERICHARD. **Monnaie affichée :** Euro (€). Le Compte-Rendu Financier est rempli, et le cahier de comptabilité est clos.

Compte de fonctionnement général du 1.09.2017 au 31.08.2018

<u>CHARGES</u>			<u>PRODUITS</u>		
6070 0008	Achats de produits pour cession	6 728,19	7070 0008	Ventes de produits pour cession	8 594,85
6168 1008	Assurances versées	56,75	7080 0008	Produits des activités éducatives	13 008,96
6181 0008	Charges des activités éducatives	11 059,63	7410 0008	Subventions de l'État et des coll.locales (3)	0,00
6281 0008	Cotisations versées à l'OCCE 2A	533,45	7420 0008	Subventions d'associations	0,00
6500 0008	Autres charges courantes	1 021,45	7500 0008	Autres produits courants	1 000,00
6700 0008	Charges exceptionnelles	0,00	7560 0008	Participations volontaires des familles	3 752,00
6800 0008	Achats de biens durables <small>(figurant à l'inventaire de la coop.)</small>	552,54	7670 0008	Intérêts perçus (mutualisation)	0,00
			7700 0008	Produits exceptionnels	0,00
Total des charges (A) :		19 952,01	Total des produits (B) :		26 355,81

Résultat de l'année 2017 - 2018 (B-A) (+/-) : 6 403,80

Bilan simplifié au 31 Août 2018

<u>ACTIF</u>		Soldes des comptes au 31/08/2018	<u>PASSIF</u>	
512 Banque(1)	8 593,34		110 Report à nouveau au 1.09.2017 :	2 197,73
514 Banque Postale, ex-CCP (1)	0,00		<small>Égal à l'actif - passif au 31.08.2017</small>	
530 Caisse en espèces (2)	8,19		Résultat de l'année 2018 :	6 403,80
5.. Autre compte	0,00			
478.1 Erreur débitrice :	0,00		478.2 Erreur créditrice :	0,00
Total de l'actif :	8 601,53		Total du passif :	8 601,53

La différence entre l'actif et le passif est : 0,00

Le bilan simplifié est équilibré.

(1) **Compte bancaire 512 :**

Le Mandataire de la coopérative ou du foyer doit fournir la copie d'un relevé de compte bancaire, où figure le solde indiqué en 512, et doit compléter le tableau (rapprochement bancaire) ci-dessous :

Solde indiqué sur le relevé bancaire fourni : 8 793,34

n° chèques	chèques ou versements	Dates	Montants
79	Achats des Agendas Coop 2018-19	09-07-2018	-200,00

Solde indiqué dans le bilan (case 512) : 8 593,34

Le rapprochement bancaire est bon.

(1) **Compte bancaire 514 :**

Le Mandataire de la coopérative ou du foyer doit fournir la copie d'un relevé de compte bancaire, où figure le solde indiqué en 514, et doit compléter le tableau (rapprochement bancaire) ci-dessous :

Solde indiqué sur le relevé bancaire fourni : 0,00

n° chèques	chèques ou versements	Dates	Montants

Solde indiqué dans le bilan (case 514) : 0,00

Le rapprochement bancaire est bon.

(2) **Arrêté de caisse au 31 août 2018 :**

La caisse n'étant pas un compte bancaire, les sommes indiquées doivent être vérifiées par deux personnes non-mandataires :

	Nombre	Somme
Billets: 200,00	0	0,00
100,00	0	0,00
50,00	0	0,00
20,00	0	0,00
10,00	0	0,00
5,00	1	5,00
Pièces: 2,00	1	2,00
1,00	0	0,00
0,50	2	1,00
0,20	0	0,00
0,10	1	0,10
0,05	1	0,05
0,02	2	0,04
0,01	0	0,00

Solde indiqué dans le bilan (case 530) : 8,19

L'arrêté de caisse est bon.

Ce Compte-Rendu Financier 2017 - 2018 semble correct.